

# INFORMATIONS AUX PARENTS

## COLLABORATION

Pour nous assurer de la sécurité des élèves, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat dès votre arrivée dans l'école. De plus, vous devez attendre votre enfant à l'extérieur de l'école à la fin des classes. N'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire de l'école pour toutes informations, elle se fera un plaisir de vous répondre ou de faire le suivi. Veuillez aussi respecter les consignes relatives au stationnement.

## CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, avisez l'école immédiatement. Pour tout changement d'adresse, vous devez vous présenter à l'école directement, car vous aurez un formulaire à compléter et des preuves de résidence à remettre.

## ABSENCES ET RETARDS

Nous vous demandons d'aviser la secrétaire au 819 822-5662 avant 8 h 45 le matin et avant 13 h 20 l'après-midi pour signaler l'absence ou le retard de votre enfant. Une boîte vocale pour les absences est disponible en tout temps, vous pouvez y laisser votre message.

## ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Pour des motifs de sécurité, nous vous informons qu'il n'y a pas de surveillance dans la cour avant 8 h 10 le matin et 13 h 05 le midi, à l'exception des élèves qui dînent à l'école. **Important : ne pas envoyer votre enfant dans la cour de l'école avant ces heures.**

## TEMPÊTES

En cas de tempête, soyez à l'écoute des postes de radio et de télévision ou vérifiez sur le site de la CSRS.

## VISITE OU TÉLÉPHONE À L'ÉCOLE

Le personnel enseignant ne peut être disponible pendant les cours ou les réunions. **Vous vous adressez toujours au secrétariat** et l'on vous dira si la personne est disponible; sinon, on prendra le message.

L'agenda demeure toujours le meilleur outil de communication avec l'enseignant de votre enfant. Utilisez-le.